

Le savez-vous ?

L'ONU LANCE UN PROCESSUS POUR INTERDIRE LES ARMES NUCLÉAIRES !

123 pays ont voté la résolution L41 « Faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire », qui va mettre en place à l'ONU à partir de mars 2017 une conférence pour négocier un « *instrument juridiquement contraignant pour interdire les armes nucléaires* » afin de conduire à leur élimination totale.

La majorité obtenue pour ce vote est impressionnante puisqu'elle regroupe plus des trois-quarts des États.

La France, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Russie et Israël ont voté contre cette résolution.

Ce vote de l'ONU est intervenu quelques heures après que le Parlement européen ait adopté sa propre résolution (415 voix pour, 124 contre, 74 abstentions) en invitant les États membres de l'Union européenne à « *participer de façon constructive* » dans les négociations de l'année prochaine.

Extraits du communiqué de ICAN (Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires), 27 octobre 2016

Sophie et Rémi en procès pour avoir manifesté pacifiquement contre l'arme nucléaire !

Le 7 novembre, deux militants contre l'arme nucléaire passent en procès à Paris pour avoir participé à une action non-violente devant le siège des Républicains.

Le 6 août dernier, alors que débutait le jeûne-action contre l'arme nucléaire, à l'occasion de l'anniversaire des bombardements sur Hiroshima et Nagasaki, des militants se sont retrouvés devant le siège des Républicains pour une action. À cette occasion, ils ont exprimé leur refus des armes nucléaires et dénoncer le coût exorbitant de leur modernisation, alors même qu'il se prépare actuellement un traité d'interdiction des armes nucléaires à l'ONU. Mais dénoncer cette arme de destruction massive est apparemment un crime de « lèse majesté » en France...

Un rassemblement de soutien pour exigez leur relaxe aura lieu lundi 7 novembre devant le Tribunal correctionnel à partir de 8h30 au 4 boulevard du Palais, 75001 Paris.

<https://www.facebook.com/procesautocollants/>

Le savez-vous ?

L'ONU LANCE UN PROCESSUS POUR INTERDIRE LES ARMES NUCLÉAIRES !

123 pays ont voté la résolution L41 « Faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire », qui va mettre en place à l'ONU à partir de mars 2017 une conférence pour négocier un « *instrument juridiquement contraignant pour interdire les armes nucléaires* » afin de conduire à leur élimination totale.

La majorité obtenue pour ce vote est impressionnante puisqu'elle regroupe plus des trois-quarts des États.

La France, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Russie et Israël ont voté contre cette résolution.

Ce vote de l'ONU est intervenu quelques heures après que le Parlement européen ait adopté sa propre résolution (415 voix pour, 124 contre, 74 abstentions) en invitant les États membres de l'Union européenne à « *participer de façon constructive* » dans les négociations de l'année prochaine.

Extraits du communiqué de ICAN (Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires), 27 octobre 2016

Sophie et Rémi en procès pour avoir manifesté pacifiquement contre l'arme nucléaire !

Le 7 novembre, deux militants contre l'arme nucléaire passent en procès à Paris pour avoir participé à une action non-violente devant le siège des Républicains.

Le 6 août dernier, alors que débutait le jeûne-action contre l'arme nucléaire, à l'occasion de l'anniversaire des bombardements sur Hiroshima et Nagasaki, des militants se sont retrouvés devant le siège des Républicains pour une action. À cette occasion, ils ont exprimé leur refus des armes nucléaires et dénoncer le coût exorbitant de leur modernisation, alors même qu'il se prépare actuellement un traité d'interdiction des armes nucléaires à l'ONU. Mais dénoncer cette arme de destruction massive est apparemment un crime de « lèse majesté » en France...

Un rassemblement de soutien pour exigez leur relaxe aura lieu lundi 7 novembre devant le Tribunal correctionnel à partir de 8h30 au 4 boulevard du Palais, 75001 Paris.

<https://www.facebook.com/procesautocollants/>